

ALLOCUTION D'OUVERTURE

**" Appui au programme national de prévention
des accidents de travail et des maladies professionnelles"
jeudi 3 avril 2014 à 8H30 à l'Hôtel Africa ELMOURADI,**

**par S. E. Mme Laura Baeza
Ambassadeur de l'Union européenne**

Monsieur le Ministre des Affaires Sociales,

Mesdames et Messieurs les représentants des autres institutions publiques et des partenaires du projet ici présents,

Messieurs les Ambassadeurs de France et d'Allemagne,

Docteur Ali Rejeb, directeur de l'inspection médicale et de la sécurité au travail, chef de projet tunisien, représenté par monsieur Mounir AISSA, sous directeur de la DIMST

Monsieur le Professeur Habib NOUAIGUI, directeur général de l'institut de santé et de sécurité au travail

Monsieur Eric GORET, Chef de projet français

Docteur Brigitte FRONBERG, Chef de projet junior Allemand;

Monsieur Jérôme Legrand Conseiller Résident au Jumelage et ses homologues, Docteur Halim HAMZAoui et Docteur Leila Daily;

Monsieur Salem AKROUT, Directeur du programme P3A II.

Chers collègues et amis,

C'est pour moi à la fois un plaisir et un honneur de participer au séminaire de clôture de ce partenariat en appui au plan national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, dont je tiens d'emblée à féliciter tous les acteurs clés, pour l'ampleur de leur engagement et la qualité des interventions et des résultats acquis.

Monsieur le Ministre,

Le succès de ce jumelage qui a duré plus de deux années est le fruit d'un effort soutenu des parties prenantes mais surtout de la volonté de celles-ci de porter les résultats atteints au-delà des espérances.

Nous relevons avec satisfaction l'atteinte en particulier de certains résultats clés au cours de ces 2 années de mise en œuvre.

Tout d'abord, la mise à jour de la stratégie de prévention des risques professionnels avec la participation des partenaires sociaux et acteurs impliqués.

Cette stratégie commence à connaître, depuis le début de cette année, une expérimentation dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics.

En appui à cette stratégie, la conduite d'une enquête sur les conditions de travail des salariés, permettra de disposer prochainement d'une cartographie des risques professionnels en Tunisie.

En matière d'amélioration de la politique de dépistage des maladies professionnelles, le diagnostic réalisé dans le cadre du projet a abouti à une proposition de renforcement de la gouvernance et la qualité des groupements de médecine de travail.

Un référentiel et un manuel de procédures de certification des services de santé au travail ont été élaborés qui permettront aux services concernés de mettre en place un service de management de la qualité.

Des expertises réalisées auprès de l'institut de santé et sécurité au travail ont permis d'accompagner la démarche qualité en cours et de préciser les priorités à traiter.

Notre souhait est maintenant de voir adopter dans les meilleurs délais, par votre Ministère et les parties prenantes, le plan national de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, pour que celui-ci connaisse une application effective dans les secteurs d'activités concernés.

Par ailleurs, je me permets de rappeler, Monsieur le Ministre, que la coopération de l'UE avec votre ministère est une histoire déjà ancienne qui a débuté en 2000 avec l'appui européen à la réforme de l'assurance maladie.

Puis, elle s'est poursuivie en 2007, avec le projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'Institut de Santé et de Sécurité au travail.

Cette coopération se poursuit aussi aujourd'hui par la mise en œuvre d'un jumelage pour l'appui à l'insertion des personnes handicapées.

Avant de terminer, je voudrai saluer l'ensemble des institutions partenaires du projet, tunisiennes et européennes.

Je tiens également à remercier les organisateurs de cet évènement et souhaite un plein succès aux travaux de cette journée.

Merci de votre attention.